ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

Départements : Sciences juridiques, Science politique et la Faculté (comme lieu d'embauche)

Le 14 mai 2014

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à notre rencontre annuelle statutaire. Elle aura lieu **autour d'un repas le mardi 3 juin 2014 à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R540**.

Nous comptons sur votre présence, chargées et chargés de cours de la faculté et des différents départements mentionnés ci-dessus. Il est important que nous soyons représentés : nous devons prendre part aux discussions et décisions prises dans les divers comités et instances facultaires, surtout que nous allons bientôt être en période de pré-négociation et de négociation! Rappelons que les personnes siégeant aux différents comités sont directement rémunérées par le budget de la représentation.

Afin que nous puissions nous informer, échanger et participer à la vie de notre faculté autour d'un repas à partager ensemble, nous vous demandons de **confirmer votre présence avant le 29 mai 2013. Comme nous devons connaître le nombre exact de convives, s'il-vous-plaît répondre par courriel à l'adresse suivante : sccuq@uqam.ca**

Au plaisir de nous retrouver,

Nathalie Blanchet
Comité mobilisation-intégration
poste 2791

Pour : Gaëlle Breton-Le Goff, représentante au Conseil académique

Voir au verso

NOTRE RENDEZ-VOUS

Le mardi 3 juin à 12 h 30
au lieu social des chargées, chargés de cours (A-R540)

Ordre du jour suggéré

1. Présentation des participants et adoption de l'ordre du jour
2. Informations
3. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations
4. Discussions
5. Élections :
   - Comité de coordination budgétaire : 1 poste (mandat de 3 ans)[2]
   - Comité de discipline : 2 postes (mandat de 3 ans)[2]
   - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an)[2]

   (Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)

   - Délégation au Conseil syndical : 2 postes (mandat de 1 an)[1]

   (Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par la Faculté et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).

6. Divers

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Nathalie Blanchet au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca).

---

[1] accorde du pointage
[2] est rémunérée